



Nov 2017

INFORMATION

AUX ENSEIGNANTS ET AUX PARENTS

NON-RENOUVELLEMENT DES CONTRATS AIDÉS

Le gouvernement a décidé brutalement de supprimer les contrats aidés ce qui impacte en priorité les services publics.

Il renvoie ainsi directement des dizaines de milliers de salariés à la case « chômage » alors qu'ils poursuivaient pour certains un parcours d'insertion.

LA CGT A TOUJOURS ETE CONTRE LES EMPLOIS PRECAIRES.

Ces contrats aidés ont permis de faire baisser les chiffres du chômage mais surtout d'assurer un bon fonctionnement du service public.

Mais aujourd'hui dans ce contexte,
c'est une brutalité de plus de la part de la politique de MACRON.

La CGT revendique le ré-emploi et la titularisation des 197 personnes concernées dans les collèges.

Aujourd'hui au département de l'Oise :

- ❖ 50 personnes d'ici fin décembre n'auront plus de contrat.
- ❖ En 2018 cela fera 197 personnes en moins dans les collèges.

Notre employeur répond que pour faire face à cette situation il va :

- **Diminuer les missions de service public : moins de ménage sera fait dans les bureaux administratifs et les classes. La priorité sera mise sur la restauration scolaire et les lieux communs.**
- **Examiner le recrutement de 23 agents ce qui représente financièrement la somme payée par le département pour les 197 personnes en contrats aidés.**
- **Avoir recours à des personnes qui perçoivent le RSA par l'intermédiaire des associations d'insertion.**
- **Voir des pistes pour mettre en place de l'apprentissage.**

197 agents en moins dans les collèges sur l'ensemble du département qui, s'ils ne sont pas remplacés signifie :

**PLUS AUCUN MENAGE QUOTIDIEN DANS LES LIEUX DE VIE DES ENFANTS
QUI NE PEUT QU'ENGENDRER UNE DEGRADATION
DE LA QUALITE D'ACCUEIL ET D'HYGIENE DANS LES COLLEGES.**

Union Syndicale CGT du Conseil Départemental de l'Oise

94 av Jean Mermoz 60000 Beauvais

Tel : 03 44 48 99 98 Mail : contact.cgt@oise.fr

Permanence tous les jeudis
